

Acquisition de propriétés aux É.-U.

Une étude environnementale exhaustive complétée dans le cadre de l'étude sur le Passage International de la Rivière Détroit en 2005-2009 a identifié les propriétés qui seraient nécessaires à la construction du point d'entrée américain, des fondations du Pont International Gordie Howe, et de l'échangeur Michigan.

Le département des transports du Michigan (MDOT) est responsable de toutes les acquisitions de propriétés aux États-Unis et demeurera propriétaire de toutes les propriétés aux É.-U. L'acquisition est effectuée en conjonction avec un conseiller en acquisition de terrains et d'un adjoint spécial aux procureurs généraux (SAAG) pour les propriétés qui devront être acquises par expropriation.

L'acquisition de propriétés est un processus complexe; le transfert de droits de propriété vers un organisme public pour une utilisation publique doit respecter les lois fédérales et de l'état.

Le MDOT s'engage à travailler avec les propriétaires de terres d'une manière juste et cohérente. Toutes les évaluations sont basées sur une valeur marchande juste. De l'aide et du soutien au déménagement seront offerts à ceux qui en auront besoin.

Le processus d'acquisition du MDOT comprend les étapes suivantes :

1. Entretien préliminaire avec le propriétaire et les occupants des terrains, le cas échéant;
2. Évaluation de la propriété;
3. Examen de l'évaluation complété par le MDOT;
4. Calcul des coûts de logement et de location, le cas échéant;
5. Calcul du coût de délocalisation d'entreprises, le cas échéant;
6. Offre de bonne foi;
7. Enregistrement de la fermeture ou de l'expropriation;
8. Délocalisation des occupants;
9. Possession de la propriété;
10. Démolition.



*Au besoin, des évaluations environnementales peuvent être effectuées au cours de ces processus.

Démolition et mesures de sécurité

Le MDOT et ses partenaires de projet œuvrent à assurer que les travaux de démolition sont effectués de manière rentable et sécuritaire qui minimise la perturbation de la communauté. Tous les travaux de démolition sont effectués dans le respect des lignes directrices locales, de l'état, et fédérales. Une fois une parcelle libérée, la structure est murée, la sécurité est mise en place, les demandes de déconnexion aux services publics sont soumises, et des relevés d'amiante et de matières dangereuses sont effectués. Toutes ces tâches débutent 12 heures suivant la libération de la parcelle. Les mesures suivantes sont mises en œuvre dans le but de minimiser l'incidence des travaux de démolition sur la communauté :

- La démolition a lieu le plus près possible de la date de libération de la propriété;
- Les propriétaires de terrains adjacents sont préalablement avisés d'une démolition prévue;
- Des mesures de suppression de la poussière sont en place tout au long des activités de démolition;
- La circulation et les déplacements pour les entreprises et les résidents sont pris en considération;



- Une protection continue de chacune des parcelles est assurée du moment de sa libération à l'achèvement de l'inspection à trou ouvert.

Visitez le <https://www.wdbridge.com/fr> pour en savoir plus sur l'Autorité du Pont Windsor-Détroit et le projet du Pont International Gordie Howe. Suivez nous sur Twitter : www.twitter.com/WDBAbridge, aimez-nous sur Facebook : www.facebook.com/WDBAbridge et connectez-vous à nous sur LinkedIn : www.linkedin.com/company/wdba-apwd.

